

par Vincent Berthet *

Avec la coopération indispensable d'organisations partenaires diverses (1), Economie & Humanisme se devait de revenir, à sa manière, sur le tsunami exceptionnel qui a atteint le 26 décembre 2004, tous les pays du nord de l'océan Indien. Pourquoi ?

Ce numéro spécial est un hommage, d'abord, aux disparus, et aux millions de personnes, dont les familles et les moyens d'existence ont été dévastés et qui ont été, sur place, les premiers sauveteurs. Le fait que cet événement ait été très vite, médias aidant, le catalyseur d'une mobilisation humanitaire sans précédent mérite également intérêt : la catastrophe a ainsi donné le jour à un phénomène économique lui aussi de très grande ampleur, dont le ressort, en exclusivité ou en première intention, est l'attention à l'humain (2). Pour qui adopte une démarche de transformation des sociétés fondée sur l'humanisme, cette mobilisation est significative. Elle rejoint, de façon massive et non à petite échelle, ce qu'Economie & Humanisme et un certain nombre d'autres mouvements défendent (3) depuis des années face aux tenants des approches exclusivement « utilitaristes » du comportement des agents économiques : dans les critères de décisions concernant une dépense, le raisonnable ne se réduit pas au rationnel. L'humain a une valeur, l'humain est une valeur.

Mais il est nécessaire d'aller au-delà de ce constat, et de tirer profit du phénomène « post-tsunami » pour la qualité de la solidarité internationale. Telle est la motivation centrale de cette publication collective. Sa préparation s'est enclenchée autour de trois préoccupations principales.

■ L'humain, c'est aussi, si l'on peut dire, le trop humain, avec les possibles débordements d'une « com-passion » (4) plus ou moins aveugle. Émotion, sympathie donnent une force intérieure pour agir. On ne compte plus ; être solidaire devient une nécessité. Mais de l'impulsion on peut glisser, comme un certain nombre d'observateurs l'ont analysé, à la « compulsion », *a fortiori* si un effet de foule planétaire est soutenu, voire provoqué, par les médias. La compréhension du mouvement post-tsunami doit donc faire progresser la réflexion collective sur les moteurs des comportements de don...et leurs exclusives.

■ L'immensité de la catastrophe, la pluralité des besoins, à court et moyen terme, des populations touchées ont conduit une extrême diversité d'organisations à se rendre présentes à cette aventure mondiale de la sollicitude. Dans quelle mesure cet afflux de nouveaux acteurs de solidarité, ou tout au moins de nouveaux profils de donateurs, a-t-il provoqué, conjointement à l'ampleur des défis à résoudre, une amélioration des coopérations entre organismes de solidarité internationale ?

* Rédacteur en chef d'Economie et Humanisme. Avec des contributions de D. Verger et A. John, Caritas-France.

(1) Solidarités, Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement, Conseil Régional Rhône-Alpes, Croix-Rouge Française, Entraide et Fraternité, Fondation de France, Handicap International, Pêche et Développement, Secours Catholique, Agence de l'Eau Seine-Normandie .

(2) Bien sûr, certains « vautours » sont entrés en lice, uniquement motivés par les affaires que la catastrophe leur permettrait de réaliser. Y compris, avec des motivations moins nettement économiques en apparence, mais tout autant récupératrices, un certain nombre de sectes ou groupes « religieux » tels l'« Église » de scientologie.

(3) A l'école d'ailleurs, souvent, des sociétés pauvres du « Sud » et de leurs régulations sociétales plus « globales » ou « socio-éco-environnementales » que celles des pays occidentaux. Beaucoup des initiateurs de l'éco-développement, première dénomination de ce qui est devenu le « développement durable », sont originaires d'Asie du sud...

(4) Au triple sens de ce terme : son sens initial (dont l'usage fréquent en Europe est d'ailleurs relié à la « tendance religieuse » philobouddhique...); son sens de pulsion commune, collective, voire grégaire ; son renvoi à la place des logiques de communication (médiatiques et autres) dans la génération de la passion collective.



■ Le contexte de ce désastre, plus encore que celui d'autres catastrophes « naturelles », n'a-t-il pas généré un reflux de ce que des organisations de citoyens du monde entier ont tant de mal à faire reconnaître et progresser : l'idée d'une coopération internationale fondée sur la réciprocité, sur la considération mutuelle, sur le partenariat, au sens fort de ce terme ? Car le point de référence pour une « qualité de la solidarité », dans tous les sites et circonstances, est la dignité vécue effectivement par celui qui en est le « bénéficiaire » (5) ; elle passe par la reconnaissance de ses attentes et potentiels, et non son enfermement réducteur et stigmatisant dans le catalogue plus ou moins normatif de ses manques. L'urgence post-tsunami a modelé fortement les rapports Nord-Sud dans le sens d'un déséquilibre entre puissants (riches, dotés de technologies, de moyens sanitaires performants...) et « démunis » ; dans quelle mesure cette configuration des rôles est-elle demeurée prégnante dans la période de « reconstruction » ? Les catastrophes majeures ouvrent-elles la voie à des vagues d'un néo-paternalisme opposé à toute approche sérieuse – et humaniste – du développement des sociétés ?

Cette libre réflexion sur les tenants et les aboutissants de la solidarité internationale, à l'écoute des événements post-tsunami, repose sur un rappel des principales données concernant l'événement lui-même et ses suites. Tel est l'objet des textes de la première partie de ce dossier, « Lendemain de désastre ».

Le seconde partie du dossier « Pratiques de solidarités : quelle qualité » met en faisceau des regards divers, y compris sud-asiatiques, sur les pratiques de solidarité qui ont eu cours. Cette approche n'est pas univoque, et dénote même les ambivalences qui ont caractérisé ce raz-de-marée de compassion (6). Qu'en retenir sur les chances et les impasses de la relation entre médias et acteurs de solidarité ? De nouvelles coopérations entre organisations ont-elles vu le jour ? Quel rôle a-t-il été celui des pouvoirs politiques ? Les populations ont-elles, au-delà des secours reçus, été engagées dans une dépendance accrue ?

C'est par un certain nombre de points d'attention quant à la construction de solidarités internationales axées, en toutes circonstances, sur le développement humain (troisième partie : « Demain la solidarité internationale... ») que se prolonge le dossier de ce numéro spécial (7). Cette réflexion et les interpellations qui en découlent sont d'autant plus indispensables que la relative abondance de moyens qui a été celle des acteurs de la solidarité en Asie du Sud est aussi exceptionnelle que l'événement qui lui a donné naissance, ou plus exactement aussi exceptionnelle que la façon dont « Le » tsunami a été perçu.

Vincent Berthet

(5) Cf. le dossier « Solidarités, action sociale : de l'aide au partenariat », *Economie & Humanisme* n° 364, 2003.

(6) « Éthique et éthologie cousinent dans la langue française, rappelle par exemple à ce sujet l'anthropologue Francis Martens ; comme si la généalogie de notre langue nous rappelait que la niche écologique de l'homme, c'est l'éthique. Rien d'éthéré, l'impératif éthique est un impératif de survie ». (entretien avec la rédaction de la revue *Politique*, avril 2005. *Politique*, 68 rue Coenraets, 1060 Bruxelles).

(7) Outre les auteurs des articles, ont apporté un concours à la réalisation de ce dossier : *Coordination Sud*, Éric Baye, Jacques Bigot, Pierre Kremer, Michel Lecointre, Virginie Rouault, Karl Wintgens, Cécile Zieglé.